

TEXTE D'ORIENTATION¹

« Respect-Santé-Nature », la nouvelle association du CHM a maintenant un an de fonctionnement depuis sa création le 20 août 2013.

A l'expérience de cette année d'activité, l'assemblée générale d'aujourd'hui réaffirme le choix des 3 piliers de l'association explicités dans le texte d'orientation voté l'année dernière, à savoir :

- **« Respect-Santé-Nature », une association qui continue de faire vivre la pensée naturiste et s'inscrit dans son histoire,**
- **« Respect-Santé-Nature », une association force de proposition mais aussi militante, prête à agir et à se mobiliser pour préserver et promouvoir les valeurs attachées au naturisme,**
- **La parole donnée à tous, « Respect-Santé-Nature » une association démocratique,**

Deux résolutions viennent compléter ces engagements :

1. Trois associations sont présentes aujourd'hui au CHM, l'ANM, l'ADUN et nous-mêmes. Elles ont des différences d'approche, notamment dans la conception de leurs relations avec la direction et donc la manière de faire avancer leurs objectifs (les stratégies d'action). Mais elles ont aussi certainement des objectifs proches et des intérêts communs à défendre pour leurs adhérents et plus largement les usagers du CHM.

Bon nombre de nos adhérents et sympathisants ont exprimé leur regret devant l'absence d'actions communes aux trois associations. Cette division, en effet, nuit à l'efficacité de chacune d'entre elles et donc à l'intérêt commun. Dès sa création, « Respect-Santé-Nature » s'était adressé par courrier à l'ANM et l'ADUN pour proposer d'agir ensemble sur des préoccupations qui peuvent nous réunir. Depuis, à part quelques rencontres que nous avons proposées, rien ne s'est vraiment concrétisé.

Notre Assemblée Générale se prononce pour le développement de l'unité d'action. Le Conseil d'Administration de notre association recherchera à en créer les conditions favorables, pourvu, bien sûr, que des actions communes compatibles avec nos objectifs puissent être élaborées. Il présentera une évaluation des résultats obtenus au cours de notre prochaine Assemblée Générale en 2015.

2. L'un de nos adhérents nous a proposé une collaboration de « Respect-Santé-Nature » avec son projet « les Ateliers Naturistes » (ateliers ouverts d'échange de savoirs et d'idées sur des thèmes divers en lien avec le naturisme, le CHM). Nous avons décidé de soutenir ce projet, pourvu que les thèmes soient en phase avec les valeurs portées par l'association.

Depuis d'autres adhérents ont proposés des sujets d'atelier de même nature. « Respect-Santé-Nature » apportera le soutien nécessaire à leur réalisation.

¹ Ce texte voté servira de guide pour l'action du Conseil d'Administration